

6 décembre 2024 | 9h00 - 17h00 | Aix-en-Provence

JOURNÉE DE DROIT PÉNAL

à la Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence - Amphi Dumas

L'extension infinie du domaine des poursuites ?

*Association de malfaiteurs
terroriste, bande organisée.*

Avec :

• **Madame Claire WAQUET**

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

• **Maître Bruno REBSTOCK**

*Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence. Responsable de la
commission droit pénal, libertés et droits de l'Homme du Barreau*

• **Monsieur Nicolas BESSONE**

Procureur de la République - Tj Marseille.

• **Monsieur Jean-Baptiste PERRIER**

*Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique
d'Aix-Marseille Université, Professeur, Directeur honoraire de l'ISPEC.*

• **Maître Luc FEBBRARO**

Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence.

Tarif Normal : 100€*

Tarif Jeune barreau : 50€*

**Déjeuner inclus*



BARREAU
Aix-en-Provence



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



EA
ÉCOLE DES
AVOCATS
SUD-EST **SE**

PROGRAMME DÉTAILLÉ

MATIN

09 H 00

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

Ouverture du colloque par
Madame la Bâtonnière M. MAHY-MA-SOMGA.

09 H

Me B. REBSTOCK,
*Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence,
Responsable de la Commission
pénale, Libertés et Droits de
l'Homme*

Présentation et éclairage du thème du colloque

09 H 30

M. N. BESSONE,
*Procureur de la République près le
Tribunal judiciaire de Marseille*

L'approche de ces infractions et circonstances aggravantes par
l'autorité de poursuite.

Association de malfaiteurs, bande organisée : une qualification au
plus près des faits ? Un instrument de politique pénale ?

Une qualification préventive ou une gestion pro-active de l'action
publique ?

ÉCHANGES AVEC LES
PARTICIPANTS

10 H 45

Me L. FEBBRARO,
*Avocat au Barreau
d'Aix-en-Provence*

Historique, évolution et actualité des notions d'association de
malfaiteurs et de bande organisée en Italie.

La France dans le sillage de l'Italie ?

ÉCHANGES AVEC LES
PARTICIPANTS

12 H

DÉJEUNER SUR PLACE

⋮ APRÈS-MIDI ⋮

14 H

M. J.-B. PERRIER,
*Doyen de la Faculté de Droit
d'Aix-Marseille Université*

Historique des infractions de bande organisée, d'associations de malfaiteurs. La naissance des notions et leur extension au domaine du terrorisme ;

Infraction autonome ou circonstance aggravante

**ÉCHANGES AVEC LES
PARTICIPANTS**

15 H 15

M. C. WAQUET,
*Avocate au Conseil d'Etat et à la
Cour de cassation*

Et la défense ?

Devant les juridictions du fond : la mise en perspective des éléments constitutifs avec les éléments du dossier

Devant la chambre criminelle : quels moyens de cassation ? Quelles ont été les évolutions jurisprudentielles notamment de la chambre criminelle ?

Y a-t-il encore de recours inexplorés en la matière : QPC, CEDH ?

**ÉCHANGES AVEC LES
PARTICIPANTS**

16 H 00

**REGARDS CROISÉS
DES INTERVENANTS**

Et demain, l'association de malfaiteurs en bande organisée ?

Objet de communication ? Qualification piège ?

16 H 30 - 17 H

**SYNTHÈSE ET PROPOS
CONCLUSIFS**

∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

	TARIF* pour 7 h de formation continue validées	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ	100 €	81,55 €	Moins de 18 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	50 €	81,55 €	0 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2024 : 11,65 €

Possibilité de prise en charge au FIFPL individuel.

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

∴ FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! ∴

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCO : www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ JOURNÉE ∴

L'EXTENSION INFINIE DU DOMAINE DES POURSUITES ?
ASSOCIATION DE MALFAITEURS, TERRORISTES, BANDE ORGANISÉE

Vendredi 6 décembre 2024

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ Champ(s) de compétence à renseigner ∴

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires
et de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'UE

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,
l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ TARIFS ∴

POUR UN ATELIER · 7 HEURES

TARIF NORMAL · 100 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 50 €

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr